

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses Vétérinaires Agricoles et de Contrôle des Eaux de la Corse du Sud
Adresse du laboratoire	22, rue François Piétri – BP 60969 20700 AJACCIO CEDEX 09
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2017
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2021
Date de mise à jour de la portée	

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles

A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé

C - Analyses chimiques

C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé

D - Analyses de radioactivité

E - Analyses optionnelles

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-

Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)

F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé

G - Analyses microbiologiques de base

H - Analyses physico-chimiques de base

H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	Agréé

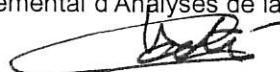
I - Analyses optionnelles

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)

Laurence CATÉ

Adjointe à la sous-directrice
de la prévention des risques

liés à l'environnement et à l'alimentation



C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires

Produits phytosanitaires obligatoires:

Aldrine Dieldrine Heptachlore Heptachlore époxyde

Produits phytosanitaires optionnels (I - Organochlorés, Chlorobenzènes et PCB):

PCB 28 PCB 101 PCB 138 PCB 180
PCB 52 PCB 118 PCB 153 PCB 194

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Bromates Chlorites

Chlorure de vinyle

Autres paramètres optionnels:

Orthophosphates
ST-DCO

Argent Étain Molybdène
Cobalt Lithium Strontium

COHV autres que la liste C2:

Éthylbenzène m+p-xylène o-xylène Toluène

HAP autres que la liste C2:

Fluoranthène

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Pseudomonas aeruginosa

Salmonelles

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Ammonium

Chlorures

Cuivre

Autres paramètres optionnels:

Conductivité

Matières en suspension

Titre alcalimétrique complet

Turbidité

Trihalométhanes:

Chloroforme Bromoforme Bromodichlorométhane Chlorodibromométhane

Laurence CATÉ
Adjointe à la sous-directrice
de la prévention des risques
liés à l'environnement et à l'alimentation